

D'une francophonie utopique aux archipels littéraires

Demain la francophonie, de Dominique Wolton. Flammarion, 195 p.

Les voleurs de langue. Traversée de la francophonie littéraire, de Jean-Louis Joubert. Philippe Rey, 132 p.

Ching Selao

Number 213, March–April 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/10434ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (print)

1923-3213 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Selao, C. (2007). D'une francophonie utopique aux archipels littéraires / *Demain la francophonie*, de Dominique Wolton. Flammarion, 195 p. / *Les voleurs de langue. Traversée de la francophonie littéraire*, de Jean-Louis Joubert. Philippe Rey, 132 p. *Spirale*, (213), 42–43.

Tous droits réservés © Spirale, 2007

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

D'une francophonie utopique aux archipels littéraires

DEMAIN LA FRANCOPHONIE
de Dominique Wolton
Flammarion, 195 p.

**LES VOLEURS DE LANGUE. TRAVERSÉE
DE LA FRANCOPHONIE LITTÉRAIRE**
de Jean-Louis Joubert
Philippe Rey, 132 p.

par CHING SELAO

L'année 2006 aura été, on le sait, celle de la francophonie. Inauguré lors du Salon du livre à Paris, le Festival francophone en France proposait, du 16 mars au 9 octobre, de multiples activités réunissant et célébrant artistes, intellectuels, écrivains et entrepreneurs francophones pour rendre hommage au concept, au mouvement, à l'organisation, à l'institution qu'est la francophonie. Mais qu'est-ce, au juste, que la francophonie? Le terme lui-même, oscillant entre intérêts politiques, économiques et culturels parfois associés à un relent de colonialisme, est ambigu : créé en 1880 par un géographe français, Onésime Reclus, son invention n'était pas indépendante des visées coloniales de l'époque. *Le Magazine littéraire* du mois de mars 2006 soulignait que le malaise face à ce mot, en particulier en France, est tel que même le grand festival qui le met en honneur a trouvé le moyen de l'éviter en lui préférant « l'ébouriffant "francoffonies!" ».

L'ouverture de ce festival aura créé, ici comme là-bas, quelques polémiques, notamment celle entourant les propos de David Homel dans *Le Monde* et la réplique virulente de Madeleine Gagnon dans *Le Devoir* (voir à ce sujet l'article de Gillian Lane-Mercier dans le numéro 210 de *Spirale*), ainsi que la réponse cinglante de Monique Proulx à l'éternel « Pourquoi écrivez-vous en français? » adressé aux écrivains francophones. On comprend la colère de Proulx puisque la question de *Libération* laisse entendre que le français n'est pas sa langue. Suzanne Jacob avait, à la même question posée en 1985 par *La Quinzaine littéraire*, une réponse moins violente mais qui témoigne du même agacement : « *Le français est ma langue*

maternelle. J'écris dans ma langue maternelle. Ma langue paternelle est aussi le français. J'écris aussi dans ma langue paternelle. [...] C'est ma langue et je n'en ai pas d'autre. »

Mais qu'en est-il des écrivains francophones dont le français n'est ni la langue maternelle ni la langue paternelle? Maryse Condé a déjà dit qu'il y avait plusieurs langues françaises, ce qui ne l'a pas empêchée de déclarer, en cette année de la francophonie, sur un ton péremptoire digne de la réputation de son nom : « *Je n'écris pas en français, je n'écris pas en créole, j'écris en Maryse Condé.* » Raphaël Confiant, lui, n'hésite pas à se moquer de ceux qui, rejetant toute notion de francophonie, n'ont jamais rien écrit dans leur langue maternelle. Pour sa part, l'écrivain militant Kateb Yacine disait : « *Je l'ai dit et redit dans la presse française : j'écris en français pour dire aux Français que je ne suis pas français* » (*Le poète comme un boxeur. Entretiens 1958-1989*). Quant à Léopold Sédar Senghor, le concept de francophonie représentait pour lui une volonté politique de rapprochement et de dialogue culturels. Compagnon de Senghor dans l'aventure de la négritude, Aimé Césaire, auteur de l'inoubliable *Cahier d'un retour au pays natal*, n'envisage la francophonie qu'au pluriel : « *francophonies, sinon rien.* » Pluriel ou singulier, ce concept ne cesse de susciter débats et interrogations.

La « nouvelle » francophonie : entre ouverture et néocolonialisme

D'après Dominique Wolton, ces débats ne sont pas assez nombreux en France, c'est pourquoi il croit

urgent de secouer l'indifférence des Français, « *frileux* » et « *masochistes* », qui n'ont pas conscience de leur richesse culturelle, car défendre la francophonie, c'est surtout défendre les valeurs de liberté liées à une langue. À titre de membre du Haut Conseil de la francophonie, Wolton offre donc, après la *Deffence et illustration de la langue françoise* de Joachim du Bellay et la « *Deffence et Illustration de la langue québécoise* » de Michèle Lalonde, une « *défense et illustration de la francophonie* ». Face à la domination de l'anglais qui, après le mandarin et l'hindi, est la langue la plus parlée dans le monde (600 millions de personnes), la situation du français n'est « *pas du tout brillante* » et « *seule la francophonie donnera demain un statut mondial à la France* ». Invitant les gens à dissocier la francophonie et la mondialisation de la colonisation et de l'impérialisme, il demande au gouvernement français plus d'initiatives, une valorisation des départements et des territoires d'outre-mer, la création d'un ministère et de centres de recherche, l'implication des ONG et des multinationales dans le rayonnement de cette « *nouvelle* » francophonie et de cette « *autre* » mondialisation, présentées comme autant de réponses à la guerre, au racisme, aux inégalités sociales, aux replis identitaires, aux nationalismes...

Reconnaissant la diversité d'une langue « *condamnée à "s'élargir"* » puisqu'« *il y a mille manières de parler le français* », en France et sur d'autres continents, Wolton fait l'éloge des (pays) francophones de partout, et le « *Québec, noyé dans un océan anglosaxon* » représente pour lui un bel exemple de la vitalité de cette langue. Mais puisqu'il s'adresse principalement aux Français, il semble tenir pour

acquis l'adhésion des autres populations à son projet pour le moins utopique. Si, en France, toute action extérieure, en particulier dans les régions du Sud, est perçue comme un néocolonialisme, l'auteur ne s'attarde aucunement à la possibilité que cette perception puisse être celle des pays concernés. Aussi, en dénonçant le manque d'intérêt pour la francophonie dans tous les médias français, il écrit : « *Comment les francophones du monde entier peuvent-ils se sentir*

Nathalie Bujold, *Portrait de Gérard, de Valérie et d'Alain*, Pixels et petits points, Centre d'art et de diffusion Clark, Montréal, 2004, broderie au petit point. (18 cm, 14 cm et 15 cm de diamètre).
Photo : Paul Litherland



chez eux en France quand on voit l'absence d'information et d'analyse? » Bien sûr, l'industrie hôtelière veut nous faire croire qu'on peut retrouver le confort de notre chez-soi partout sur la planète, mais au-delà de cela, pourquoi les francophones du monde entier devraient-ils se sentir chez eux en France? Après tout, Wolton répète que l'Organisation internationale de la francophonie regroupe 63 pays et 175 millions d'habitants dont seulement 110 millions sont des « franco-phones réels » et 65 millions des « francophones partiels ».

Les quelques pages qu'il réserve à la littérature vont également dans ce sens : « Les écrivains de langue française ne sont-ils pas partout dans le monde les premiers créateurs d'une langue en perpétuelle invention? Ne faut-il pas enfin cesser de hiérarchiser les auteurs selon qu'ils sont français ou francophones? Quel sens y a-t-il à vouloir distinguer les deux? » La hiérarchisation des auteurs est effectivement problématique, mais est-il vrai que la distinction entre écrivains français et écrivains francophones n'ait aucun sens? On peut douter que la critique parisienne accepte de qualifier les auteurs français de francophones, sans parler des réticences des écrivains eux-mêmes. Doit-on en déduire que Sony Labou Tansi, Tahar Ben Jelloun, Antonine Maillet, Amin Maalouf, Patrick Chamoiseau, Marie-Claire Blais, Rachid Boudjedra, Gaétan Soucy, Émile Ollivier, Assia Djebar, Alain Mabanckou, pour n'en nommer que quelques-uns, seraient tous des écrivains français? Ne faire aucune distinction — ce que souhaite, il est vrai, certains auteurs puisque Paris demeure la capitale de la consécration —, n'est-ce pas justement niveler et nier la diversité que Wolton défend avec passion?

Quête et conquête de la langue

Dans ses *Voleurs de langue*, dont le sous-titre fait écho à la *Francophonie littéraire* de Michel Beniamino (L'Harmattan, 1999), Jean-Louis Joubert ne nie pas « l'effet de domination qui régit les réalités francophones » ni l'embarras des Français face à la question : « pourquoi la littérature française n'est-elle pas considérée comme une littérature francophone parmi les autres? », mais montre qu'au-delà des dénominations, à la fois utiles et discutables, ce sont les textes littéraires d'auteurs haïtiens, mauriciens, algé-

riens, québécois, suisses... qui méritent l'attention. Inclure les Québécois parmi ces « voleurs de langue » (la formule a été lancée par le poète malgache Jacques Rabemananjara en 1959) n'est pas sans poser quelques problèmes dont Joubert est conscient puisqu'il cite la réponse de Suzanne Jacob pour *La Quinzaine littéraire*. Il ajoute cependant, avant de consacrer quelques pages à Octave Crémazie, Michèle Lalonde, Gaston Miron et Michel Tremblay, que « le français du Québec, hérité des premiers colons français qui s'installèrent dans le pays, a pris quelques distances avec la langue-mère » par l'invention de mots, les emprunts aux langues indiennes et anglaise et le sens accordé à certains termes qui diffère du français hexagonal. En outre, les écrivains québécois ne se sont-elles pas reconnues dans *Les voleuses de langue* de Claudine Herrmann? Voler, s'approprier une langue est, en ce sens, un délit et un droit : associée à l'Autre, cette langue ne leur appartient pas moins.

Les écrivains colonisés volent également ce qui leur appartient, car n'ont-ils pas appris à l'école que leurs ancêtres étaient les Gaulois et que leur langue était française, la langue maternelle devenant du coup l'étrangère? Mais pour ceux qui ont ouvert la voie à cette appropriation, le vol a d'abord dû se faire dans les règles : « Cette conquête de la langue des dominants vise d'abord à obtenir un certificat d'existence : je parle et j'écris leur langue, donc je suis. D'où la tentation de se couler dans la langue la plus académique, dans les formes les mieux acceptées. » Si les premiers auteurs des Antilles, du Maghreb et de l'Afrique ont impressionné la presse de la métropole qui « s'extasia sur le classicisme de ces œuvres venues d'outre-mer », ils ont par ailleurs été accusés par leurs compatriotes de contribuer à la « littérature ethnographique », alors que les années 1950 devaient être une période d'engagement.

Une des figures pionnières de ce courant réaliste dans une langue classique est René Maran, fonctionnaire colonial d'origine martiniquaise envoyé en Afrique et auteur de *Batouala. Véritable roman nègre*. Considéré par Senghor comme le précurseur de la négritude, Maran a obtenu le Goncourt en 1921 pour ce roman, créant un scandale dans la presse coloniale et provoquant sa démission. D'une écriture « tout à fait

dans l'esprit du roman colonial », *Batouala* n'en dénonce pas moins les atrocités coloniales qui réduisent les Noirs à des « chairs à impôts », à des « bêtes de portage » placés au-dessous des chiens et des chevaux. Ce Goncourt controversé préfigure en quelque sorte les difficultés éprouvées par les romanciers francophones qui oseront sortir des sentiers battus. Certes, le paradoxe, voire l'ironie est que « l'un des premiers auteurs qui aient donné de nouvelles couleurs à la langue française soit l'académicien Senghor », élu en 1984, mais « la poésie autorise bien des écarts. L'affaire devient plus grave lorsque les romanciers s'autorisent à bousculer la langue française. »

Parmi ceux-là se trouve Kateb Yacine qui s'était fait dire, dans les années cinquante, que *Nedjma*, ce roman « étoile » de l'enfance et de l'Algérie, devenu un classique de la littérature maghrébine de langue française, était trop compliqué et impubliable. « Le roman a frappé par son apparence incohérente et ses sautes de tonalité. La prose narrative glisse parfois au poème en prose, voire à une sorte de versification libre. » De même, Ahmadou Kourouma, aujourd'hui considéré comme un des plus grands écrivains africains et lauréat de prix prestigieux, dont le Renaudot pour *Allah n'est pas obligé* (2000), avait fait face au refus des maisons d'édition française pour son désormais incontournable *Soleils des indépendances*. « Une grande partie de son roman est habitée par des tournures, des images, des proverbes, des marques d'oralité, qui viennent de la tradition malinké. » En plus de l'intrusion du malinké dès la première phrase, les *Soleils* ne répondait nullement aux attentes d'un lectorat intéressé par la veine réaliste. C'est en remportant le prix de la revue *Études françaises* que Kourouma réussit à publier ce roman en 1968, à Montréal, avant d'être réédité par Seuil en 1970.

À la différence de Kourouma, Édouard Glissant recevait le Renaudot dès 1958 pour *La lézarde*, consécration toutefois accompagnée de critiques dénonçant cette « œuvre antifrançaise ». Depuis, l'œuvre protéiforme de ce poète, essayiste et romancier prolifique forme « une sorte d'archipel textuel », en rapport constant avec sa poétique de la relation et son esthétique du « Tout-Monde ». Qu'il se nomme « créolisation » ou « poé-



Nathalie Bujold, *Portrait de James, de Patrice, d'Annick*, Pixels et petits points, Centre d'art et de diffusion Clark, Montréal, 2004. broderie au petit point. (14 cm, 14 cm et 19,5 cm de diamètre).

tique du *Divers* » chez Glissant — un terme cher à Segalen —, « créolité » chez Bernabé, Chamoiseau et Confiant, « bi-langue » chez Abdelkébir Khatibi ou droit d'« écrire mal exprès » chez Charles-Ferdinand Ramuz, le principe mettant en valeur le renouvellement de la langue est au cœur de plusieurs romans francophones. « C'est sans doute le trait essentiel de la francophonie littéraire : elle est manifestation d'une prise de conscience des réalités langagières. » Cette prise de conscience n'est pas propre aux écrivains francophones, mais comme un grand nombre d'entre eux vivent une pluralité linguistique imposée, elle devient plus aiguë. C'est ce que souligne la belle mais brève *Traversée* de Joubert, qui fait vite oublier l'essai de Wolton dont l'enthousiasme l'emporte le plus souvent sur les arguments. Demain la nouvelle francophonie? Peut-être, peut-être pas. En attendant, *Les voleurs de langue* rappelle qu'au-delà de ce rêve, les écrivains sont là pour être lus et non seulement cités à des fins politiques. ☪